

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation Projets de règlements no 436-9 et 440-12



Notre - Dame -
de-l'Île-Perrot

Aux personnes intéressées, est par la présente donné avis que lors d'une séance tenue le 14 juin 2016, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro **436-9**, intitulé : « **RÈGLEMENT MODIFIANT L'APPELLATION DE DEUX VOIES DE CIRCULATION IDENTIFIÉES AU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 436** ».

Et le projet de règlement numéro **440-12**, intitulé : « **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 440 SUR LES PERMIS ET LES CERTIFICATS AFIN D'ASSUJETTIR LA CONSTRUCTION D'UN POULAILLER URBAIN ET UN PARQUET EXTÉRIEUR À L'OBTENTION D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION** ».

- Qu'une assemblée publique de consultation sur ces projets de règlement aura lieu le **13 septembre 2016 à 18 h 30**, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou son représentant expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer à ce sujet.
- Que les projets de règlement peuvent être consultés au bureau de la soussignée, situé au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, le vendredi de 8 h à 13 h, ainsi que sur le site web de la ville au www.ndip.org. (Vie démocratique/Réglementation/Projets de règlement).
- Que ces projets de règlement ne sont pas soumis à la procédure d'approbation référendaire et concernent l'ensemble du territoire.

Donné à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le 25 août 2016.

Catherine Fortier-Pesant
Greffière
